

# LE GRAIN DE SEL



Réalisé grâce aux cotisations syndicales des adhérents

N°34 – juin 2004

Bulletin des communaux de Montreuil

**F.S.U.**

**SPU  
CLIAS  
93**

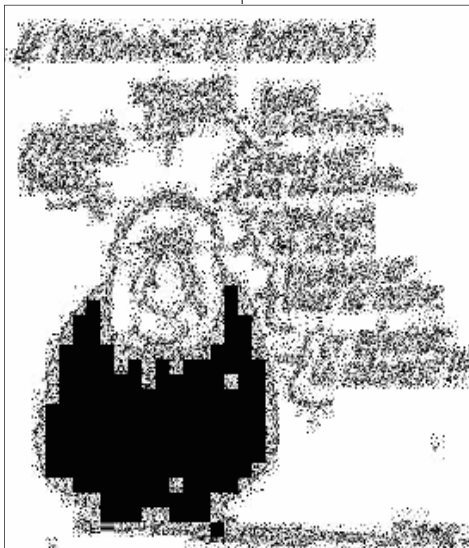


Section des communaux SDU CLIAS 93  
24 rue de Paris 93100 - Montreuil

☎ 01 42 87 43 00 fax : 01 49 88 06 17  
ou 01 48 70 00 48 (tour rond point 93)  
courriel : sdu-clias93@wanadoo.fr

## Raffarin 3 : Un film nul !

Malgré le désaveu électoral de la majorité gouvernementale aux élections régionales, Jean-Pierre Raffarin est maintenu dans ses attributions à Matignon. Et malgré son discrédit, Raffarin tout en étant obligé de reculer sur certains dossiers (la recherche, par exemple) poursuit son programme de régression sociale : privatisation, pardon «ouverture du capital», d'EDF-GDF, décentralisation-démantèlement du service public de l'éducation nationale et de l'équipement, privatisation rampante de la sécurité sociale, refus de répondre aux revendications des intermittents, etc... Dans ce contexte, la victoire des 35 chômeurs au TGI de Marseille, contre les Assedic et l'Unedic, qui leur permet de bénéficier à nouveau des indemnités chômage qui



leur avaient été supprimées est un formidable encouragement à la lutte et à la résistance. Le gouvernement ne s'y est d'ailleurs pas trompé et n'a pas attendu d'autres décisions de justice (qui vont dans le même sens comme celle du TGI de Paris) pour annoncer que «les recalculés pourront sans délai être rétablis dans leurs droits» et qu'il «engageait un nouveau processus d'agrément de la convention UNEDIC».

Ce recul est donc un premier pas mais il est nécessaire de poursuivre la mobilisation car, pour les salariés au chômage à compter du 1er janvier 2004, la durée d'indemnisation est toujours réduite à 23 mois au lieu de 30. Pour les intermittents, malgré des avancées verbales du gouvernement par rapport à certaines

situations, la dispositif reste insuffisant.

Nous ne sommes donc pas surpris par le projet de réforme de la protection sociale (voir article après) présenté par le ministre de la santé.

**En défense de notre sécurité sociale, contre le recul social  
Toutes et tous à la Manifestation unitaire  
Samedi 5 juin—14 h 30—M° République**

Au-delà de la multiplicité des mesures annoncées, comme pour les retraites l'année dernière, l'effort est porté essentiellement par les salariés, les retraités.

Le mois de juin qui commence va être déterminant pour faire valoir les intérêts de la France « d'en bas ».

La manifestation du 5 juin en défense de notre sécurité sociale peut contribuer à la mobilisation nécessaire. Se déroulant un samedi, elle doit être l'occasion pour chacun d'entre nous de venir avec son ou sa conjointe, ses enfants pour montrer à ce gouvernement que d'autres choix sont nécessaires en s'appuyant sur un partage plus juste des richesses.

Mais pour cela, il faut se mobiliser....

### Régime indemnitaire

*Il faut revaloriser la prime de base  
Suite...*

Si pour beaucoup d'agents communaux, le régime indemnitaire apporte un petit plus appréciable en ces temps de blocage des salaires, il reste que celui-ci est insatisfaisant sur plusieurs points importants et cela malgré les corrections qui ont pu y être apportées en début d'année à la demande du personnel ou des syndicats.

Tout d'abord, des agents, soit individuellement, soit collectivement considèrent qu'ils sont classés à un niveau inférieur à celui sur lequel ils devraient être en raison des compétences et des qualifications qu'ils mettent en œuvre.

Comme nous l'avons déjà écrit, nous sommes disponibles pour accompagner les agents concernés dans une démarche de reconnaissance auprès de la municipalité.

Ensuite, il apparaît que des agents remplissant certains critères pour lesquels ils devraient percevoir 30,49 € mensuels supplémentaires

ne les perçoivent pas.

C'est le cas, par exemple, des gardes de square et des agents des espaces verts qui travaillent principalement à l'extérieur.

Notre section SDU-CLIAS FSU a écrit à M. Blanchard, la section CGT Espaces verts fait circuler une pétition. Pour l'instant, pas de réponse...

Pour notre organisation syndicale qui s'était investie fortement en 2002 dans la négociation des sujétions avec la municipalité, cela est très décevant.

Plus fondamentalement, nous revendiquons, avec la CGT, que la prime de base passe à 150 euros mensuels et qu'une clause d'indexation permette une évolution de l'ensemble du régime indemnitaire.

Cette démarche revendicative, qui concerne tous les agents, nous la menons au travers d'une pétition unitaire CGT/SDU-CLIAS 93 FSU que nous vous appelons à signer massivement.

Si vous ne l'avez pas eue. Téléphonnez-nous.



### Prévention de la délinquance Non à l'exclusion, au contrôle et à la répression

Depuis plusieurs mois maintenant, les professionnels du social, de la santé, animateurs, éducateurs se mobilisent contre l'avant-projet de loi dit « prévention de la délinquance ».

Le 17 mars, le 21 avril et encore le 3 juin à Vitry-le-François, ville pilote qui expérimente et anticipe avec le Conseil Général de la Marne le projet de loi.

Prolongement des lois Perben, ce projet de loi préparé sous couvert de « lutte contre l'insécurité » vise à faire de chacun de nous et plus particulièrement des travailleurs sociaux des auxiliaires de police.

Un paragraphe de ce projet est inacceptable, celui-ci oblige les agents à signaler au maire

« toute personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». Quoiqu'en ait dit M. Sarkozy initiateur du projet, ce paragraphe existe toujours.

Comme l'indique le tract pris en charge par notre syndicat et distribué à la population montreuilloise, ce projet fait de chacun de nous un délinquant potentiel. Nous ne pouvons pas laisser passer un tel projet de loi liberticide et antidémocratique bafouant tout le travail éducatif et de prévention fondé sur une relation de confiance avec l'utilisateur.

Avec les salariés, la population, notre syndicat fera tout pour que ce projet soit abandonné.

## **Pour le droit à la santé Pas touche à la sécu!**

Sous couvert de vouloir sauver la sécurité sociale, le gouvernement poursuit l'offensive commencée avec les retraites afin de démanteler le système de protection sociale.

Il s'agit de passer d'un système financé par la collectivité à un système financé de plus en plus largement par les individus eux-mêmes.

Le plan présenté par le ministre de la santé illustre cette volonté. Il tente de masquer les vrais problèmes de santé publique par un discours sur les abus et les responsabilités des assurés. Il tente de faire croire que les efforts qu'il demande sont équitablement partagés et présente sa réforme par petits bouts pour éviter que nous mesurions immédiatement ce que nous perdons.

Pour la FSU, responsabiliser les patients, c'est d'abord pratiquer une politique de prévention et d'éducation à la santé dès le plus jeune âge, ce qui suppose notamment formation et recrutement de personnels...

C'est aussi responsabiliser d'autres acteurs curieusement oubliés par le ministre : les patrons qui ne paient pas leurs dettes ( près de 2 milliards) et l'état lui-même ( 4 mil-

liards) ou sont exonérés ( 20 milliards), ceux qui licencient ou refusent d'augmenter les salaires, les mêmes qui négligent la sécurité, les conditions de travail, harcèlent leurs employés...mettant en danger leur santé, ce qui coûte à la sécu! (3% du P.I.B. pour les accidents de travail et les maladies professionnelles)...

Pas responsable l'exercice de la médecine libérale, quand des médecins qui «font de l'acte» prescrivent des ordonnances à rallonge, pratiquent des dépassements supportés par les patients, quand leur formation continue est sacrifiée ou aux mains des labos?

Pas responsables les lobbies pharmaceutiques qui s'engraissent sur le dos de la sécu, en inventant des faux nouveaux médicaments, en lieu et place d'innovations dont notre système de santé aurait pourtant besoin?

Pas responsable Douste-Blazy qui part en guerre contre les arrêts maladie comme si ceux-ci n'avaient aucun rapport avec la santé des gens et la souffrance au travail?

Pour justifier son projet, Douste Blazy met sans cesse l'argument financier en avant. Pourtant la France se situe dans la moyenne des pays à développement comparable en matière de dépenses de santé.

Le déficit actuel (10 milliards d'euros en 2003) est dû avant tout à une insuffisance de ressources nécessaires pour faire fonctionner correctement notre système de santé. Ce manque de ressources et lui-même d'abord dû à un ralentissement des recettes, contrecoup de la croissance du chômage. Il trouve sa source dans le refus obstiné de rééquilibrer la part des salaires (salaires directs et cotisations sociales) dans la valeur ajoutée par les entreprises alors même que celle-ci a baissé de 10 points en 20 ans tandis que la part des profits augmentait en parallèle, soit 150 milliards d'euros sur la base du PIB 2002.

Alors oui, il faut rééquilibrer la part des salai-

res ; cela passe par une augmentation des cotisations patronales. Celle-ci est d'autant plus possible qu'en 20 ans les taux de cotisation des salariés ont augmenté de 8,2 % alors que ceux des employeurs n'ont progressé que de 1,8 %.

Il est donc temps que ceux-ci rattrapent leur retard.

Ce n'est pas la voie choisie par le gouvernement. Avec son projet, on ne dépensera pas moins mais la place du financement individuel s'accroîtra encore, avec tout ce que cela signifie non seulement en termes d'injustices... Il entraînera une remise en cause du droit à la santé pour tous.

C'est la même logique que celle qui a présidé à la réforme des retraites et qui vise à démanteler l'ensemble d'une protection sociale que les salariés ont construite au fil des luttes.

Mais les régressions ne sont pas inéluctables ; les manœuvres gouvernementales qui cachent mal une volonté de passage à la hussarde rencontrent une opposition de plus en plus large.

Toutes les organisations syndicales de salariés, des syndicats de médecins, des mutuelles, s'opposent au projet gouvernemental et appellent à faire du samedi 5 juin, une grande manifestation en défense de notre sécurité sociale.

Elle doit être le prélude d'un mouvement d'ensemble prenant en exemple la mobilisation des gaziers et des électriciens et leur manifestation unitaire du 27 mai en défense des services publics.

Pour vous informer sur la réforme de la sécu nous vous appelons à venir à la réunion débat organisée à l'initiative du Comité Montreuillois en défense de la sécurité sociale auquel nous participons, en présence de Pierre Khalfa, syndicaliste Sud et d'un administrateur sécu de la CGT :

*La sécu, elle est à nous*  
réunion débat  
3 juin 2004  
à 20 h 30  
Salle des fêtes  
Mairie de Montreuil

### Stade Nautique

*On ferme !*

Après plusieurs années de report, les travaux plus que nécessaires du stade nautique vont commencer cet été et entraîner sa fermeture.

Durant 22 mois, le personnel, y compris les contractuels, va être affecté dans d'autres service communaux.

Lors du CTP du 11 mai qui examinait ce point, nous avons réclamé le maintien du régime indemnitaire et que soit bien pris en compte le souhait des agents quant à leur affectation. Nous rappelons à la municipalité que les fonctionnaires ne peuvent exercer des fonctions que si elles correspondent à leur grade. Cela vaut pour les éducateurs sportifs comme pour les autres agents...

### Intercommunalité

*Et le personnel ?*

Dans Point Info du 17 mai 2004, la municipalité nous informe qu'un nouveau pas vers l'intercommunalité va être franchi début 2005 avec la création d'une communauté d'agglomération réunissant Montreuil, Rosny-sous-Bois et Bondy.

C'est pourquoi, nous sommes intervenus au dernier CTP pour demander à ce que très rapidement le personnel soit informé précisément des compétences transférées et que les organisations syndicales existant dans ces 3 communes soient réunies pour négocier un protocole d'accord comme cela s'est fait à Plaine-Commune.